



## EDITO

**C**e premier trimestre 2016 est marqué par les initiatives riches et variées du Pôle de Psychiatrie. Je tiens à féliciter les professionnels de ce pôle engagés dans des projets collectifs et innovants en terme d'ouverture de l'établissement sur son environnement.

L'esprit d'équipe dont ont fait preuve les professionnels de la psychiatrie a permis à chacun d'utiliser ses talents et de se dépasser dans ses activités au profit de la collectivité.

Merci à l'équipe de psychiatrie pour les moments de joie offerts à l'établissement.

Tout aussi important, le projet EHPAD a mobilisé les équipes gériatriques pour définir nos exigences permettant d'offrir le meilleur cadre de vie possible aux résidents. Le projet EHPAD est devenu une réalité et là aussi, c'est l'esprit d'équipe qui permettra la réussite.

L'engagement de chacun est en effet nécessaire pour avancer. Les savoirs, le savoir faire et l'expérience de chacun partagés en équipe favorisent la qualité de vie de nos résidents (locaux adaptés, accompagnement de qualité et activités variées).

Ce début d'année nous a également beaucoup mobilisé dans la préparation de la certification V2014 dont l'échéance est mars 2017. C'est serein que nous appréhendons ce regard externe qui permettra de nous conforter dans notre démarche continue d'amélioration de la qualité au profit des patients que nous prenons en charge au quotidien. Je remercie les futurs patients traceurs, les représentants des usagers et l'ensemble des professionnels de terrains (toutes fonctions confondues) qui contribuent à l'amélioration de nos pratiques et à l'adaptation de nos processus.

Brigitte REMMERY, Directrice

## Sommaire

Sommaire	Page 1
Edito	
Conférence F2RSM	Page 2
Conférence F2RSM (suite) Evènements	Page 3
Evènements (suite) Spécial SISM	Page 4
Spécial SISM (suite)	Pages 5, 6, 7
Qualité	Page 8
Spécial SISM (suite) Spécial EHPAD	Page 9
Spécial EHPAD (suite)	Pages 10, 11,
Le carnet du CH. Somain	Page 12

### **Le Centre Hospitalier de SOMAIN poursuit sa politique de prévention des risques psycho-sociaux.**

Une psychologue extérieure à l'établissement, Mme FLAMENT Emilie, propose des rencontres individuelles aux agents qui le souhaitent. Une prise de rendez-vous préalable est préférable et se fait directement auprès de cette professionnelle.

Ces rencontres ont normalement lieu dans les locaux de la médecine du travail le jeudi matin de chaque semaine. Tout autre demande (lieu, horaire) sera à évoquer avec Mme FLAMENT.

Tél : 06.84.61.29.22

Mail : eflament.psychologue@gmail.com

[ *Le CH. de SOMAIN était en ce 10 mars le lieu de plusieurs interventions organisées par la Fédération Française de Recherche en Santé Mentale..* ]



**L**e 10 mars dernier le Centre Hospitalier de Somain accueillait la fédération française de recherche en santé mentale (F2RSM) de la région Nord Pas de Calais Picardie pour animer un colloque en santé mentale.

La F2RSM vise l'amélioration de la qualité de l'offre de soins en santé mentale grâce à la promotion et à la valorisation de la recherche.

Chaque année un colloque est réalisé dans un établissement hospitalier où l'on accueille des personnes souffrant de maladie mentale.

Cette conférence a permis de rassembler une centaine de personnes en salle du conseil de surveillance. Une majorité de personnes issue du domaine de la santé mentale de divers établissements : Denain, Douai, Abbeville, Boulogne, des représentants de l'UNAFAM (familles), et bien entendu de nombreux personnels du pôle de psychiatrie (médecins, cadres, infirmiers, psychologue)

Monsieur le Docteur DANEL et Mme PAUWELS, chargée de communication à la fédération, sont venus rencontrés les personnels du pôle de psychiatrie début Janvier pour échanger sur le choix du thème à aborder.

Il nous a fallu peu de temps pour mettre en avant le thème de la contrainte du soin et le respect de la personne.

Pour relayer les différents échanges et interventions, le modérateur de séance était Madame Eliane BOURGEOIS, Directrice des Soins Infirmiers à l'EPSM d'Armentières, qui a exercé en qualité de cadre supérieur du pôle de psychiatrie de Somain. En 1999 elle avait organisé le transfert des lits depuis Armentières vers Somain.

Mme REMMERY, Directrice et le Dr DECROCK, vice-président de CME ont accueilli les participants, présenté les intervenants et remercié la fédération. Le Dr LEFEBVRE, médecin à la fédération nous a présenté ensuite son travail et sa passion pour la psychiatrie.

La première intervention, animée par le Dr ZANGERLIN, chef de pôle de psychiatrie de l'établissement, avait pour titre « le regard de la société sur la personne atteinte de troubles mentaux au travers de l'évolution des lois ».

En effet, depuis maintenant 5 ans, la psychiatrie est particulièrement concernée par les aspects réglementaires, avec la réforme de la loi du 5 juillet 2011, complétée par la loi du 27 septembre 2013 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge.

Les éléments historiques et les anecdotes que le Dr ZANGERLIN n'a pas manqué de nous faire partager ont été très appréciés et ont mis en exergue les évolutions au sein de cette spécialité.

L'équipe du pôle de psychiatrie, également mobilisée, a présenté le sujet : « la liberté d'aller et venir se résume-t-elle à l'ouverture des portes ? ».

Non sans trac, car une grande première pour eux, M. Antoine LEBON, Mme Yoleine DENIS infirmiers en CMP et Mme Céline SEGARD, faisant fonction cadre supérieure de santé du pôle de psychiatrie, ont abordé ce sujet en s'appuyant sur leur vécu au quotidien et en présentant, tout en les analysant, les situations auxquelles sont confrontées au quotidien les équipes de psychiatrie.

Ce sujet choisi par les agents eux-mêmes, particulièrement d'actualité avec le plan Vigipirate appliqué depuis novembre dernier, se référait également aux recommandations de la circulaire Weil parue en juillet 93 qui avait vu de nombreux services de psychiatrie ouvrir leurs portes. Basé sur quatre questions (Quel est l'enjeu de l'ouverture des portes ? Respectons-nous ce droit fondamental d'aller et venir ? Quel impact sur la pratique soignante au quotidien ? Nous sommes nous assurés de la sécurité des personnes accueillies ?), le thème ne se voulait pas porteur de solution mais force de réflexion pour chacun (médecins, soignants, responsables d'unités).

Après un temps d'échange avec la salle sur les deux sujets, se fut au Dr MÜLLER d'intervenir sur le délicat sujet de la contention. Psychiatre et chef de pôle à l'EPSM d'Armentières, le Dr MÜLLER est aussi président de la conférence nationale des présidents de CME des Établissements Publics de Santé Mentale (EPSM).

Le jour même de la conférence, une audition du syndicat des psychiatres des hôpitaux (SPH) en date du 20 janvier 2016 était publiée, intitulée « autour de l'isolement et de la contention en psychiatrie »

## CONFERENCE F2RSM (suite)

Le Docteur MÜLLER est alors revenu sur les modalités de la contention, la nécessité d'une prescription médicale. Il a par ailleurs insisté sur la différence entre prescription et indication, questionnant les champs de compétences des médecins et des infirmiers.

Même si cela va de soi, il a rappelé l'aspect **THERAPEUTIQUE** de la contention et les dérives maltraitantes dans lesquelles nous pouvons très rapidement basculer : mise en pyjama dès l'admission, isolement obligatoire...

Son intervention a été pour nombre d'auditeurs, source de questionnement.

Pour clôturer cette journée, Mme FINKENSTEIN, représentante des usagers en santé mentale nous a apporté son « regard des intéressés ou désintéressés ».

Elle-même patiente, elle a livré son histoire de vie au public. Au travers d'un discours riche, rempli d'émotions et de retenues, elle nous a expliqué le ressenti lorsqu'un patient est en contention avec les douleurs et courbatures qu'il subit, la maltraitance involontaire des soignants et des médecins, en bref la vie du patient souffrant de maladie psychique à l'hôpital.

L'après-midi fut apprécié par le public, permettant à chacun de retourner avec une autre perception du soin, une réflexion sur nos pratiques, un plaisir de connaissances.



## EVENEMENTS

*[ Poursuite de notre exploration de l'activité en psychiatrie avec deux événements majeurs..]*



### Champorales

Cette année les Champorales ont eu lieu le 21 avril 2016 à Clermont de l'Oise. C'est toujours un grand bonheur de partager tous les moments de cette journée inoubliable qui fait désormais partie des rendez-vous incontournables de l'année. C'est avec une joie immense que nous vous annonçons un doublet gagnant :

Le groupe Musique nous a emmenés en « Voyage » avec leur création musicale qui a remporté la première place de sa catégorie.

La chorale Chant'émois (du pôle psychiatrique et CCAS) a remporté la première place chorale avec sa représentation du titre « Quand j'étais chanteur » de Michel Delpech. Sont montés sur scène les sosies de Johnny Hallyday, Edith Piaf ou encore Mickael Jackson et bien d'autres ce qui a permis à la chorale d'obtenir une honorable troisième place dans la catégorie costumes.

Félicitations à tous les artistes pour leur investissement et leur travail. Nous remercions toutes les personnes et les structures qui ont collaboré à notre succès. Et on vous dit à l'année prochaine !



### Représentation théâtrale

Les patients du Centre Adèle Hugo avaient envie eux aussi de monter sur les planches après avoir vu « Cyrano » joué par le groupe CATTTP.

Quelques mois plus tard c'est chose faite. Il nous aura fallu regrouper nos idées, écrire le texte, répéter, s'entraîner... pour offrir à une salle comble notre spectacle « Requiem pour une Saint Sylvestre », le 5 février dernier.

Une création collective mêlant comédie, chant et danse, représentant plusieurs ateliers proposés au Centre Adèle Hugo.

Le groupe travaille déjà sur un autre projet et a hâte de retrouver un public chaleureux.

## SPECIAL SISM

*[ Les Semaines d'Information en Santé Mentale ont été l'occasion pour notre établissement de proposer plusieurs actions qui ont eu un retentissement certain. En voici quelques témoignages... ]*

Habituellement, l'équipe soignante du secteur 59G25 participe aux manifestations organisées pour la S.I.S.M. sur le Centre Hospitalier de DOUAI, avec leurs collègues de cet établissement.

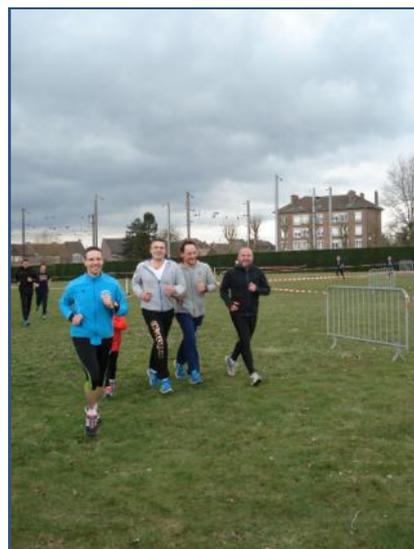
Cette année, d'un commun accord des rencontres et des échanges sportifs ont été organisés sur le Centre Hospitalier de Somain même.

Ainsi, le mercredi un « cross » élargi a pu se dérouler au sein de l'établissement, ouvert tant aux patients de psychiatrie qu'aux personnels de l'ensemble de l'établissement, soignants, administratifs et techniques, le thème « santé mentale – santé physique » étant une thématique intéressant différentes spécialités et concernant chacun.

Le lendemain, jeudi 24 mars, une conférence a permis les interventions de Monsieur PLUMECOCQ, sélectionneur de l'équipe de France foot adapté et de Monsieur DOGNON, président de l'ASCEM. Des photographies et vidéos illustrant les diverses activités corporelles de soins, proposées par les équipes au sein du secteur, ont été présentées. Ceci a permis aux patients de pouvoir s'apprécier au cours des activités ou lors des interventions où ils confiaient leurs sentiments sur les bénéfices de ces activités. Cela nous a permis à tous, de nous rendre compte de la richesse des activités proposées au sein de notre secteur.

Que chacun d'eux soit remercié, et à l'année prochaine, dans l'attente de connaître le thème de cette nouvelle semaine.

*Docteur Hervé ZANGERLIN*



**L**e mois de Mars 2016 restera dans nos mémoires de soignants comme très chargé en travail mais aussi émotionnellement parlant.

Outre le travail quotidien que nous fournissons auprès de l'utilisateur, nous nous sommes défiés de mettre en place un travail titanesque afin de faire découvrir comment le sport pouvait se mettre au service du handicap.

Tous passionnés par le sport mais aussi par notre travail, nous avons voulu principalement déstigmatiser la pathologie psychique. La journée sportive a donné l'occasion d'échanger entre collègues, tous pôles réunis, et a permis à l'utilisateur de se reconnaître comme « sujet-clé » au sein de notre établissement. Que ce soit par la course à pied, le tir à l'arc, la marche nordique ou la pratique du vélo électrique, dans un esprit convivial, la frontière « soignant-soigné » s'est adoucie, nous rappelant la thérapie institutionnelle... mais avec une option supplémentaire, et pas des moindres, une ouverture sur l'extérieur, avec la participation d'un ESAT du Cambrais, les jeunes du club d'athlétisme de Guesnain, des membres de la mairie d'Hornaing, les représentants de certaines associations de Somain, et même certains membres de la famille du personnel...et j'en oublie...

Cette journée fut une réussite et ne demande qu'à être renouvelée.

Concernant la conférence, nous avons eu l'opportunité de faire découvrir notre quotidien de soignants dans les ateliers à médiation corporelle et de faire briller les usagers dans leur combat noble face à la maladie.

Tout cela nous a représenté un véritable investissement qui n'aurait pu aboutir sans l'aide et le soutien de l'ensemble de nos collègues, mais cela ne fut pas pour rien, car notre implication a renforcé l'un de nos principes de soin primordial : la relation d'aide.

**Sébastien WILCZEK**

**M**obiliser les acteurs de la santé, du monde du sport et les patients autour d'un même objectif.

Pari réussi, le sourire était le maître mot de ces deux jours de rencontre où chacun n'avait plus de rôle mais était simplement lui ou elle...

Merci à l'ensemble des équipes du pôle pour leur travail au quotidien. La réussite de cette journée en est le résultat.

**Laurence JOURNET**

**C**es deux journées ont été l'occasion de partages, d'échanges et d'informations enrichissants entre citoyens, usagers et professionnels.

Nous nous sommes initiés avec plaisir à la pratique du tir à l'arc et du vélo électrique. Nous avons également apprécié de présenter à travers le reportage vidéo une partie de notre travail au quotidien.

**Nicolas DE RYCKE et Adeline DARQUE**



**C**es journées du mois de mars ont été l'occasion de faire l'expérience une nouvelle fois que la rencontre est à la base du soin. L'hôpital peut être utilisé comme un outil de soin par le travail du quotidien et la création d'événements tout au long de l'année.

Inventons, créons !

**Arnaud BARBIER**



### « Le livre d'or »

« Le vélo électrique, c'était super !!!! C'est très gentil de la part de l'hôpital de nous avoir fait essayer. Je me suis éclaté !!!!! »

**Grégory**

« La course, c'est très bien pour les petits, c'est l'avenir. Sinon j'adore le vélo, et avec l'électrique je suis monté à 30 km/h, je me suis régalé... L'ambiance était superbe avec Vincent Lemaire et les autres infirmiers... » **Nicolas**

### Projet d'éducation thérapeutique du patient présentant une surcharge pondérale ou une obésité

Nous avons constaté que des patients hospitalisés aux 4 saisons présentaient une surcharge pondérale (Indice de masse corporelle entre 25 et 29.9) voire une obésité (IMC supérieur ou égale à 30).

Nous avons donc réalisé une enquête afin de cibler les besoins de la population du centre hospitalier de Somain. Celle-ci montrait que de nombreux services (8 sur 10) prenaient en charge des patients en surpoids et qu'environ un tiers des patients interrogés était intéressé par des ateliers diététiques.

Ainsi, nous avons décidé de travailler sur un projet d'éducation préventive sur l'équilibre alimentaire afin de sensibiliser les patients sur l'importance de manger équilibré et de participer à des activités physiques.

Cette éducation préventive est axée sur plusieurs ateliers que nous avons réalisés auprès de patients des CMP.

Afin d'organiser la prise en charge nous réalisons :

- ◆ Un diagnostic éducatif afin d'aborder les habitudes de vie (alimentation, projet de vie, relations familiales, sociales, ...) du patient.
- ◆ Un contrat d'éducation permettant au patient de se fixer des objectifs à atteindre.
- ◆ 4 séances préventives :
  - ◇ Représentation de l'alimentation pour le patient et classification des aliments.
  - ◇ Bénéfices des aliments sur le corps et répartition de la consommation de chaque famille d'aliments dans une journée.
  - ◇ Élaboration de repas équilibrés.
  - ◇ Gérer son activité physique au quotidien
- ◆ L'évaluation des séances éducatives.

Le projet en cours a été validé par Monsieur le Docteur Decrock, psychiatre et président du CLAN, dans le but d'obtenir une validation de l'ARS.

*Cindy BALLY, Anne CHUPIN, Nicolas QUIEVREUX, Adeline DARQUE.*



### « Le livre d'or »

« Je n'ai pas goûté de smoothies mais j'ai apprécié la conférence le lendemain » **Habib**

« J'ai bien aimé....

J'ai couru à fond la caisse durant le cross, et j'ai bien aimé les applaudissements du public. J'ai même rencontré avec plaisir la directrice de l'hôpital. » **Sébastien**

« Une semaine très sympa avec des activités plaisantes...

Le service Smoothies et de boissons était très agréables. J'ai fait beaucoup de vélo électrique que j'ai adoré... Et ça m'a permis de découvrir le tir à l'arc, et je me suis rendu compte que ce n'était pas si facile que ça...

On voit les gens autour de soi (surtout les cadres, les infirmiers...) de façon différente avec beaucoup de rires et de sourires » **Logan**

« J'ai aimé les essais de smoothies réalisés le week-end précédent. Le jour du cross, j'en ai bu alors volontiers. Je n'en n'avais jamais goûté avant et j'ai apprécié aussi bien ceux aux légumes qu'aux fruits. J'aimerais en refaire dans le service lors d'une activité. » **Valérie**



## L'organisation

**T**oujours partante pour faire connaître les soins qui sont pratiqués en psychiatrie, je n'ai pas hésité cette année à m'engager et à engager l'équipe lorsque nous avons eu le thème des semaines d'information en santé mentale (SISM) : « santé mentale, santé physique : un lien vital ».

Entourée d'un groupe d'agents du pôle de psychiatrie, et rejointe rapidement par l'équipe kiné et diététique de l'établissement, nous avons pu organiser et vivre deux journées extraordinaires les 23 et 24 mars dernier.

Pour promouvoir l'activité sportive comme soin à part entière, nous avons permis à l'ensemble du personnel, à leurs enfants et aux usagers de découvrir les joies du sport : un cross en partenariat avec le club athlétique de Guesnain, destiné aux enfants et aux adultes : des vrais et grands sportifs non soupçonnés travaillent d'ailleurs avec nous au quotidien (ils se reconnaîtront), des patients qui ont couru plus longtemps que certains soignants (je me compte dans ce lot...). Une marche rapide qui a réuni, patients et soignants, une initiation au tir à l'arc grâce au club des Francs Archers de Somain, une initiation à la marche nordique ou une découverte du vélo électrique par le club de Rieulay qui a fait le plaisir, pour ne pas dire l'éclate des patients et du personnel.

Malgré une météo froide et incertaine, cette journée a réchauffé nos cœurs de soignant et a vu naître le sourire sur de nombreux visages.

Par ailleurs de nombreuses personnes ayant réussi à se défiler cette année, d'emblée je vous le dis, nous renouvellerons l'expérience l'année prochaine, pour les plus frileux cela se passera probablement vers mai ou juin...

Dès le lendemain nous avons organisé un après-midi reportage conférence en salle du conseil. A cette occasion nous avons eu le plaisir d'accueillir le sélectionneur de l'équipe de France de foot adapté qui nous a présenté ses missions de coach avec beaucoup de passion, puis une intervention de M. DOGNON, Président de l'ASCEM (association sportive et culturelle) sans qui nous ne pourrions participer à diverses manifestations (concours de chant, tournois de foot, basket...)

Pour compléter ces deux interventions, les équipes ont réalisé un film exceptionnel reprenant l'atelier équilibre alimentaire et les activités sportives que les agents animent auprès de nos patients chaque semaine. Un film riche en émotions, et plein d'humour qui me permet de me dire à nouveau : quel beau métier nous faisons !!!

Monsieur Delannoy, maire d'Hornaing et président de la CCCO nous a rejoint et nous a informé que les patients et soignants pourraient organiser leur prochain tournoi de basket interhospitalier dans la salle Arena. Cette salle sera également mise à disposition pour les entraînements : je vous laisse deviner la joie de chacun !

Cette démarche est précieuse car elle nous aide à destigmatiser la santé mentale et nous donne la possibilité d'exister en dehors des murs de l'hôpital. C'est extrêmement important pour nos patients.

Deux jours riches en émotions, malgré une préparation intensive et un investissement important, tout le monde a apprécié ces deux jours.





Je remercie de nouveau toutes les personnes qui ont de près ou de loin contribué à l'organisation de ces deux journées, et plus particulièrement les agents du pôle qui, toujours partant pour parler de leur travail, n'ont pas rechigné à la tâche.

Continuons dans ce sens, et rendez-vous pour nos prochaines manifestations :  
Portes ouvertes du Centre Adèle Hugo ce 3 juin dès 16h, tournoi de foot inter hospitalier ce 28 juin à la salle CASCAL à Somain

**Céline SEGARD**

La psychiatrie faisait peur, aujourd'hui nous avons tous contribué par l'invitation de personnes extérieures aux services de soins à faire découvrir ce que sont nos pratiques professionnelles. La valorisation du travail de chacun au CH Somain fait que l'implication des professionnels est grandissante. La personne soignée bénéficie de ce travail pluridisciplinaire et c'est le secteur 59G25 qui en ressort gagnant. La prise en charge efficace de la personne soignée, nous permet d'avoir un avenir serein. Il nous reste à poursuivre dans cette voie avec le soutien de tous les acteurs de la vie du CH Somain.

**Stéphane KRZYKAWSKI**

#### Livre d'or

« Journées très intéressantes...  
C'est une bonne initiative au niveau du sport et de la présentation des ateliers.  
La conférence était très intéressante avec la présentation de l'ASCESM et du sélectionneur national de l'équipe de football adapté... »

**Fabrice**



## QUALITE

### LA CERTIFICATION V2014 et LE COMPTE QUALITE

Dans le cadre de la certification V2014, le compte qualité est à rendre pour septembre 2016. Il s'agit de la réalisation d'une analyse de risques inhérents à notre activité et la mise en place de plans d'actions par thématique pour gérer ces risques.

Pour le compléter, des groupes de travail, composés de membres de l'encadrement mais aussi de médecins, personnels administratifs et soignants, se réunissent régulièrement pour renseigner ce compte qualité. Grâce à eux, le document est bien avancé.

Le détail des thématiques et des groupes de travail vous a été présenté dans la plaquette d'information distribuée avec la fiche de paie de décembre 2015 et qui est toujours disponible sur intranet.

### Recueil IPAQSS 2015

Le recueil des IPAQSS (Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins) a commencé début avril pour la psychiatrie et le MCO et début mai pour les Services de Soins de Suite et de Réadaptation. Il s'agit de remplir des questionnaires en se basant sur les documents présents dans le dossier patient. L'établissement a jusqu'au 15 juin pour y répondre. Une fois que les résultats seront obtenus, vous les retrouverez affichés dans vos services



Pour conclure ces articles « spécial SISM » une recette appréciée de smoothie



Recette du smoothie : pour 4 pers

- 2 oranges (jus)
- 2 bananes
- 2 kiwis
- 1 tranche d'ananas

Mixer l'ensemble dans un Blender et vous obtiendrez une préparation onctueuse.

Dans le cadre des semaines d'informations en santé mentale 2016, sur le thème « santé mentale, santé physique : un lien vital », nous avons préparé des smoothies que nous avons dégusté lors de l'après-midi sportive du 23 mars dernier.

Smoothie, prononcez « smouzi » est un mélange de jus de fruits pressés de fruits frais et de fruits ou de légumes frais broyés. Texture à la fois lisse et onctueuse, le smoothie est riche en eau, en vitamines, en potassium ; les fruits rouges contiennent des polyphénols qui protègent des maladies cardio-vasculaires, les agrumes apportent de la vitamine C, source d'énergie.

Les neuf litres préparés le matin par les agents et les patients sont partis sur l'après-midi, victimes de leur succès !

*Bénédicte PATERNOGA—Corinne DANDEL*

SPECIAL EHPAD

[ *Un bilan d'étape du projet de construction ainsi que quelques explications très utiles dans la compréhension des termes utilisés..* ]

Notre projet d'EHPAD a évolué depuis quelques semaines. Afin que chacun apprécie ce programme ambitieux, un point paraissait important sur les différentes étapes de la procédure. Un rappel sur le contenu du projet s'avère essentiel d'autant plus que la capacité du projet initial a été revue à la hausse sur proposition de l'ARS.

**LA CAPACITE ET L'ESPACE PREVU**

- o 2 unités d'EHPAD de 28 lits
- o 1 UVA (Unité de Vie Alzheimer) de 14 lits
- o 1 UHR de 14 lits

Soit une capacité de 84 lits à laquelle s'ajoutent deux types de prise en charge

- o 1 PASA de 14 lits
- o 6 places d'accueil de jour



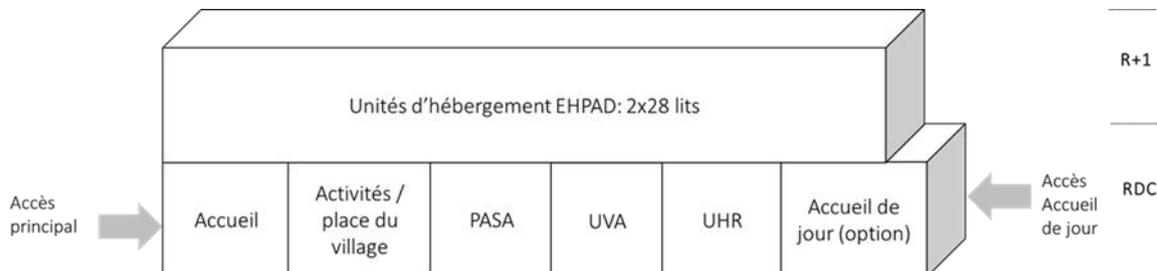
La zone en bleue correspond à la surface des terrains acquis pour la future construction

Le projet initial travaillé avec les équipes de gériatrie, a permis de dégager quelques impératifs qui constituent les enjeux fonctionnels du projet :

- ◇ Assurer la prise en charge de la personne dans des conditions optimales d'hébergement et de soins,
- ◇ Offrir un cadre de vie agréable,
- ◇ Ouvrir les lieux sur l'extérieur afin de privilégier l'éclairage des locaux par la lumière naturelle et d'offrir de larges visions sur l'environnement.
- ◇ Permettre l'hébergement dans des chambres spacieuses et confortables, et permettre

- ◇ l'identification du résident de son unité (à échelle humaine),
- ◇ Limiter les grands linéaires de circulations horizontales. Les espaces de déambulation doivent être suffisamment étendus, sans obstacles. Les culs de sacs sont impérativement à proscrire dans les circulations.

Très schématiquement la construction répondra aux réflexions des personnels de l'établissement :



tables de jardinage surélevées

Tout a été discuté, de la taille des chambres jusqu'aux aménagements intérieurs (espaces d'activités, locaux techniques, stockage...). Une attention particulière a été portée aux espaces extérieurs. C'est ainsi que seront proposés plusieurs jardins adaptés à certains types de prise en charge (pour le PASA, l'UHR, l'UVA) mais également jardin d'agrément et jardin d'hiver suspendu

Pour compléter ce tour d'horizon, les surfaces mises en œuvre seront importantes. Le bâtiment représente plus de 4500m<sup>2</sup>, (accueil de jour y compris) en surface totale (plus de 3100m<sup>2</sup>

en surface utile, hors circulations et locaux techniques).

### PLANNING

Le délai global de l'opération est de **26 mois** à partir de la signature du marché de maîtrise d'œuvre jusqu' à la réception des travaux. La signature du marché est prévue Juillet 2016.

### COÛT

Un budget de 7 500 000 € H.T pour les Travaux

#### Qu'est-ce une UVA

Les unités spécifiques « Alzheimer » sont des petites unités de vie au fonctionnement autonome dans les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes. Elles recréent un espace de vie « sécurisé » et « sécurisant » pour les personnes souffrant de désorientation, grâce à un environnement architectural, humain et une organisation adaptés.

Elle est définie par un certain nombre de caractéristiques : il s'agit d'un lieu individualisé avec un environnement adapté, réservé à des personnes présentant une démence, doté d'un personnel formé, intégrant la participation des familles et ayant un projet de soins spécifique prenant en compte la qualité de vie, la dignité et le confort

L'admission en unité de vie Alzheimer répond à l'impossibilité d'un maintien à domicile et à la non-tolérance du patient à une maison de retraite « classique », en raison de **symptômes comportementaux secondaires à la maladie neurologique**, dont l'intensité ne justifie pas un avis de spécialiste régulier ou une présence constante de soignants.

#### Qu'est-ce un accueil de jour

L'accueil de jour est un lieu proposant pendant les heures ouvrables des activités à des personnes ayant des besoins proches dans le domaine de la prise en charge ou du développement social.

Les accueils de jour reçoivent, pendant la journée, des personnes ayant le plus souvent une certaine forme de dépendance et qui ne nécessitent pas de structure lourde de prise en charge.

L'Accueil de jour est prévu pour aider, soulager et accompagner les familles, à travers une prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés ; ceci afin de permettre un maintien à domicile le plus longtemps possible.

Le service permettra l'accueil de 6 personnes du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

### Qu'est-ce une UVA (suite)

Des critères sont liés à la dépendance. Le patient ne doit pas :

- être grabataire (l'unité de vie Alzheimer demande de la mobilité) ;
- être totalement dépendant pour l'alimentation (aucune participation) ;
- être totalement dépendant pour la toilette (aucune participation).

### Qu'est-ce un accueil de jour (suite)

La fréquence optimale de l'accueil est de 1 à 3 fois par semaine. La prise en charge plus de 3 fois par semaine doit être exceptionnelle. Moins d'une fois, la personne aura des difficultés à trouver ses repères.

### Qu'est-ce un PASA

Le pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) permettra d'accueillir dans la journée 14 résidents de l'EHPAD atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées présentant des **troubles modérés du comportement**.

Des activités sociales et thérapeutiques seront proposées au sein d'un espace de vie spécialement aménagé et bénéficiant d'un environnement adapté aux besoins des résidents. L'accueil en PASA se fera selon diverses modalités, soit sur une durée continue ou soit sur une fréquence journalière.

En lien avec le médecin coordonnateur et le médecin traitant, l'équipe du PASA déterminera, en fonction des progrès et de la réceptivité du résident aux activités, la fréquence hebdomadaire des séances et, dans la durée, la poursuite, la suspension ou l'arrêt de cette activité de réhabilitation en fonction des bénéfices qu'en retire le résident et de la façon dont se déroulent les séances.

### Qu'est-ce une UHR

Unité d'Hébergement Renforcé. Lieu de vie et de soins pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et présentant des **troubles sévères de comportement**.

Les caractéristiques de ces unités sont les suivantes :

- ◇ la présence d'un personnel qualifié, formé, soutenu et ayant exprimé une volonté d'exercer auprès de ces malades ;
- ◇ l'élaboration d'un projet adapté de soin et d'un projet de vie personnalisé ;
- ◇ la participation des familles et des proches ;
- ◇ la conception d'un environnement architectural adapté et identifié par rapport au reste de la structure.

L'Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) permettra d'héberger 14 malades. Les activités collectives et/ou individuelles de l'UHR s'intégreront dans l'accompagnement personnalisé du projet de vie et de soins du résident.

Les malades souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée compliquée de symptômes psycho-comportementaux sévères qui altèrent la sécurité et la qualité de la vie de la personne et des autres résidents, sont donc la cible de l'UHR. L'évaluation et le bilan des symptômes sont réalisés à l'aide du NPI-ES ou Cohen Mansfield.

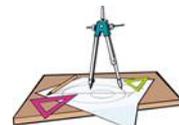
### Projet EHPAD : quelques mots ...



**A**près une révision complète du programme tenant à de nombreux motifs, le projet EHPAD a quitté le statut de « projet » pour devenir une réalité quotidienne de notre établissement quand bien même certains (méfiants ou ordinaires cartésiens) attendront pour y croire, de voir les pelleteuses envahir notre espace (... vert).

En effet la réalité ne revêt pour l'instant qu'un habit d'allure très théorique et trop administratif, alors arrêtons-nous un instant au calendrier, les presque trois années qui nous séparent encore de l'admission du premier résident en Novembre 2018 ; accordons-nous dans le même temps un petit retour sur le passé

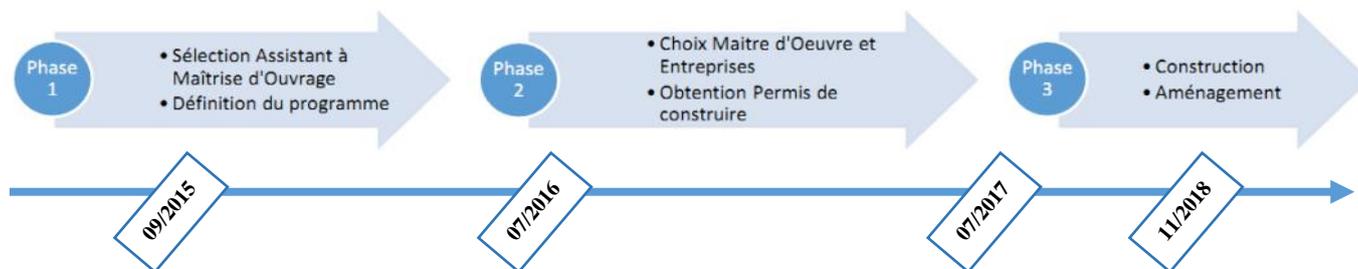
- ◇ Année 2010 : acquisition du terrain (14.000 m<sup>2</sup>) qui accueillera, derrière le bâtiment B, le futur EHPAD et écriture d'un premier programme fonctionnel.
- ◇ Septembre 2015 : recrutement par voie de consultation publique d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (*SOCOFIT*) : rôle de conseil et de proposition, l'A.M.O. facilite la coordination de projet et aide le **maître d'ouvrage** \* à définir, piloter et exploiter le projet réalisé par le **maître d'œuvre**.\*





◇ Janvier à Février 2016 : définition du programme dans le cadre d'une large concertation entre l'A.M.O. et les équipes médicale et paramédicale de l'EHPAD, les représentants des usagers et la direction à partir d'un projet validé par les **tutelles\***

- ◇ Mars à Juillet 2016 : consultation publique sur la base du programme précédemment élaboré et réunion d'un **jury\*** en vue de sélectionner le meilleur projet parmi les 3 esquisses remises par les architectes retenus en phase de présélection.
- ◇ Juillet 2016 à Mars 2017 : réalisation par le Maître d'œuvre 'lauréat du concours' d'un *avant-projet sommaire* soumis à la critique des équipes puis après correction d'un *avant-projet définitif* et enfin d'un *projet* qui sera l'objet d'une demande de *permis de construire*. Dans le même temps sont initiés les appels d'offre pour la souscription des emprunts et des assurances.
- ◇ Mars 2017 à Juillet 2017 : pendant l'instruction du permis de construire, les consultations publiques sont lancées en vue de la sélection des entreprises qui construiront l'EHPAD.
- ◇ Juillet 2017 à Octobre 2018 : les prérequis satisfaits (*permis de construire et sélection des entreprises*), les travaux d'une durée de 16 mois peuvent être entamés et réalisés.
- ◇ Novembre 2018 : aménagements mobiliers et matériels en vue de l'accueil d'un premier résident avant la fin de l'année.



*\*Maître d'ouvrage* : est la personne morale pour le compte de laquelle est réalisé l'ouvrage. Il définit l'objectif du projet, son calendrier et son budget. Il représente les utilisateurs finaux à qui l'ouvrage est destiné (hôpital).

*Maître d'œuvre* : est la personne de droit privé qui doit permettre d'apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme (architecte + bureau d'études).

*Tutelles* : ARS, Conseil Départemental 59. A ce jour, la validation attendue du programme comprend 84 lits et 6 places d'accueil de jour.

*Jury sélection du lauréat MOE* : M. Quenesson, Mme Blanquet, Mme Remmery, Dr Vryelinck, 2 Architectes de l'Ordre des Architectes.

## LE CARNET DU CH. SOMAIN

**FELICITATIONS AUX PARENTS DE :** Alice MALAQUIN – Tony VANDERGHOTTE – Léa WIDHEM – Lenny LEFEBVRE

**LONGUE ET HEUREUSE RETRAITE A :** Christian DERCHE

**TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR A :** Stéphane KOESSLER

**BONNE ROUTE A :** Tamara LENGREND – Jennifer ALBERTO

**BIENVENUE A :** Quentin ANGLADE, Amélie WAWZYNIAK, Emeline LECOCQ, Frédéric FERNANDES, ISGS – M. Françoise DERRAIN, Céline TOURLOS, emplois d'avenir – Corinne MILLION, Jessika RONSSE, AS – José JAZDZEWSKI, OPQ – Nicolas MAGIERSKI, AEQ – Patricia MONTAGNE, Adj. Adm. – Fabrice MASCART, Technicien Hosp.

### Le Petit Brachelet n° 51 : Bulletin d'information du Centre Hospitalier de SOMAIN

**Directeur de la publication :** Brigitte Remmery - Comité de rédaction du CH de Somain

Ont participé à ce numéro Mme Remmery, Mme Cogez, Mlle Gossart, M. Noulette, Mme Carpentier, M. Dupuis, M. le Docteur Zangerlin, Mme Ségard et les personnels signataires des différents articles

**Service Communication IPNS en 450 ex Mai 2016**

